

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze septembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué en date du huit septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à dix-huit heures salle du Conseil Municipal à la Mairie de Pierrelatte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CATELINOIS.

Délégués en exercice : **47**

Délégués présents : **36**

Suffrages exprimés : **47**

Etaient présents :

Mesdames : Véronique ALLIEZ, Jacqueline BESSIERE, Georgia BRUN, Véronique CANESTRARI, Véronique CROS, Marie FERNANDEZ, Peggy FISSIER, Christine FOROT, Véronique HURBIN, Agnès MILHAUD, Sylvie MOLINIÉ, Hélène MOULY, Marie-Pierre MOUTON, Nathalie SAGE, Sophie SOUBEYRAS, Malika YAHIAOUI, Dyllette THILL (Suppléante).

Messieurs : Jean-Michel AVIAS, Didier BESNIER, Jean-Marc CARIAS, Jean-Michel CATELINOIS, Romain ENTAT, Patrice ESCOFFIER, Guy FAYOLLE, Denis GAILLARD, Alain GALLU, Gérard HORTAIL, François LAPLANCHE-SERVIGNE, Hichame MARGOUM, Hervé MEDINA, Jean-Luc PERILLON, Jean-Pierre PLANEL, Richard POIGNET, Jean-Marie PUEL, Christian SABATIER, Patrick SCOTTO DI CARLO, Daniel VEILLY.

Etaient représentés :

Madame Céline ARANEGA donne procuration à Madame Véronique HURBIN
Monsieur William AUGUSTE donne procuration à Madame Christine FOROT
Madame Sandrine BARAKEL donne procuration à Monsieur Christian SABATIER
Monsieur Eric CAROU donne procuration à Patrick SCOTTO DI CARLO
Monsieur Guillaume DEPIERRE donne procuration à Alain GALLU
Monsieur Maryannick GARIN donne procuration à Madame Dyllette THILL (Suppléante)
Monsieur Antonio LOPEZ donne procuration à Madame Marie-Pierre MOUTON
Madame Béatrice MARTIN donne procuration à Jean-Pierre PLANEL
Madame Patricia MASSAUDET SOJKA donne procuration à Jean-Marc CARIAS
Madame Catherine MIGLIORI donne procuration à Monsieur Jean-Michel AVIAS
Madame Aura ROCHE-CAMACHO donne procuration à Madame Marie FERNANDEZ

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint avec 36 conseillers, et que le conseil communautaire peut valablement délibérer sur la présente affaire.

2022-82 NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DECLARE**, Véronique HURBIN, secrétaire de séance.

2022-83 PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 JUIN 2022

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (47)** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 15 juin 2022.

2022-84 MOTION DE SOUTIEN EPR

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** cette motion de soutien.

2022-85 RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **PREND ACTE** du rapport d'activités 2021 en ce qui concerne l'ensemble des compétences exercées par la CCDSP
- **PREND ACTE** que le rapport d'activités 2021 de la CCDSP doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal, en séance publique, au cours de laquelle le ou les conseillers communautaires de l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus, conformément aux dispositions de l'article L5211-39 du CGCT.

2022-86 REMBOURSEMENT FRAIS DES ELUS

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **MODIFIE** la délibération n°2021-94 en ce qui concerne les conditions de maintien de l'IFSE.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à appliquer cette modification : en cas de congé de longue maladie, grave maladie, longue durée le versement du régime indemnitaire est suspendu.

Jean-Luc PERILLON : montant de l'enveloppe disponible ?

Jean-Michel CATELINOIS : pas chiffrée, il s'agit de frais à la marge (2 cas actuellement)

Jean-Luc PERILLON : estimation donc entre 1.000 € et 2.000 €.

2022-87 MODIFICATION DE LA DELIBERATION CADRE RELATIVE AU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSSEEP) – MODIFICATION DES MODALITES DE MAINTIEN OU DE SUPPRESSION DE L'IFSE

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **MODIFIE** la délibération n°2021-94 en ce qui concerne les conditions de maintien de l'IFSE.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à appliquer cette modification : en cas de congé de longue maladie, grave maladie, longue durée le versement du régime indemnitaire est suspendu.

2022-88 DELIBERATION PORTANT MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS SUITE A AVANCEMENT DE GRADE

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (45)** des suffrages exprimés :

1 abstention : Monsieur Guillaume DEPIERRE

1 contre : Madame Dylette THILL

- **CREE 2 postes d'adjoint administratifs principal 2ème classe à temps complet,**
- **CREE 1 poste de technicien principal 1ère classe à temps complet,**
- **CREE 1 poste d'adjoint technique principal 1ère classe à temps complet,**
- **CREE 1 poste d'adjoint technique principal 2ème classe à temps complet,**
- **SUPPRIME 2 emplois à temps complet aux grades d'adjoint administratif,**
- **SUPPRIME 1 emploi à temps complet au grade de technicien principal de 2nde classe,**
- **SUPPRIME 1 emploi à temps complet au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe,**
- **SUPPRIME 1 emploi à temps complet au grade d'adjoint technique,**
- **DIT** que les missions de ces agents seront précisées au sein d'une fiche de poste qui leur sera transmise,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Jean-Luc PERILLON : les embauches sont terminées donc demande de l'organigramme

Jean-Michel CATELINOIS : non les embauches ne sont pas encore terminées, l'organigramme n'est pas encore arrêté

Jean-Luc PERILLON : il sera terminé avant la fin de l'année ?

Jean-Michel CATELINOIS : oui

Dylette THILL : comment l'organigramme s'est-il rempli depuis 2 ans ?

Jean-Michel CATELINOIS : le tableau des effectifs ne bouge pas

Sébastien VAIRE (Direction générale des services) : à ce jour 45,3 ETP ouverts depuis la création de la CCDSP ; 28,3 ETP pourvus. Cette délibération n'augmente pas les effectifs.

2022-89 CONVENTION UNICITE

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit projet de convention de mise à disposition de volontaires en service civique avec Unicité dont teneur figurant en annexe à la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de cette affaire.

2022-90 COMITE NATIONAL D' ACTIONS SOCIALES – DESIGNATION DU REPRESENTANT DU COLLEGE AGENTS

Rapporteur : Guy FAYOLLE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DESIGNE** comme délégué de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein du CNAS comme représentant agent : Angélique PIERRU.

2022-91 APPROBATION CRACCL ET BILAN PREVISIONNEL SPL TRICASTIN

Rapporteur : Guy FAYOLLE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le CRACCL 2021 tel que joint en annexe conformément à l'article L. 300-5 du Code de l'urbanisme,
- **APPROUVE** le bilan financier prévisionnel actualisé.

Jean-Luc PERILLON : il n'y a plus de recettes ?

Guy FAYOLLE : il reste 4 millions de terrains à vendre, on a un grand nombre en promesse de vente, tous les terrains sont réservés, on espère qu'en 2023 il n'y ait plus grand-chose à vendre.

2022-92 RAPPORT D'ACTIVITE 2021 DE L'ADMINISTRATEUR CCDSP DE LA SPL TRICASTIN

Rapporteur : Guy FAYOLLE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **PREND ACTE** du rapport de l'administrateur établi sur l'activité de la Société Publique Locale du Tricastin au titre de l'exercice 2021.

2022-93 DEMANDE DE SUBVENTION LEADER

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** le Président à signer tout acte ou document en lien avec la présente

2022-94 VENTE SODEREC : MODIFICATION DELIBERATION 2021-17

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la modification de la délibération 2021-17 en cela qu'elle modifie la dénomination des parcelles et la surface initialement prévue à la vente,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.

2022-95 VENTE SODEREC : MODIFICATION DELIBERATION N°2021-18

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la modification de la délibération 2021-18 en cela qu'elle modifie la dénomination et la surface initialement prévue à la vente,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.

2022-96 DECISION MODIFICATIVE N°01 – BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Préambule : Jean-Michel CATELINOIS : au 1^{er} janvier 2024 nous devons obligatoirement passer à la M57.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Commentaires	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Commentaires
2051 (20) - 020 : Concessions et droits similaires	3 000,00	Acquisition de licences pack office (initialement au budget on avait prévu de la location - or plus intéressant aujourd'hui d'acheter les licences)	021 (021) - 01 : Virement de la section de fonctionnement	3 000,00	cf c/2051
			28051 (040) - 01 : Concessions et droits similaires	2 040,00	Ajustement actif
			28183 (040) - 01 : Matériel de bureau et informatique	- 2 040,00	Ajustement actif
TOTAL	3 000,00		TOTAL	3 000,00	

FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Commentaires	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Commentaires
023 (023) - 01 : Virement à la section d'investissement	3 000,00	cf c/2051			
6188 (011) - 020 - Frais divers	-3 000,00				
6811 (042) - 01 : Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	-2 040,00	Ajustement actif			
6811 (042) - 01 : Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	2 040,00	Ajustement actif			
6188 (011) - 020 - Frais divers	-2 428,00				
6817 (49) - 020	2428,00				
TOTAL	0		TOTAL	0	

Total Dépenses 3 000.00

Total Recettes 3 000.00

2022-97 DECISION MODIFICATIVE N° 01 - BUDGET GENERAL

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
13918 (040) : Autres - 01	1 740,00	10222 (10) : FCTVA - 812	1 721,00
21735 (21) : Instal.géné., agencements, aménagements des construc - 812	1 721,00	10222 (10) : FCTVA - 812	-1 100,00
		10222 (10) : FCTVA - 812	1 740,00
		281578 (040) : Autre matériel et outillage de voirie - 01	1 100,00
Total dépenses :	3 461,00	Total recettes :	3 461,00

FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
60632 (011) : Fournitures de petit équipement - 812	1 740,00	777 (042) : Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul. - 01	1 740,00
6238 (011) : Divers - 812	-1 100,00	7817 (042) : Rep.sur prov.pour dépréciation actifs circulants - 01	19,00
6811 (042) : Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles - 01	1 100,00		
6817 (042) : Dot.aux prov. pour dépré. des actifs circulants - 01	19,00		
Total dépenses :	1 759,00	Total recettes :	1 759,00

Total Dépenses	5 220,00	Total Recettes	5 220,00
-----------------------	-----------------	-----------------------	-----------------

2022-98 DECISION MODIFICATIVE N°01 – BUDGET ANNEXE GEMAPI

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la décision modificative suivante :

2022-99 CONSTITUTION D'UNE PREVISION POUR LITIGE BUDGET ANNEXE GEMAPI

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des suffrages exprimés :

- **CONSTITUE** pour 2022 sur le budget annexe GEMAPI une provision budgétaire pour risques et charges financiers à hauteur de 30 000 € par débit au chapitre 042 (article 6865) de la section de fonctionnement,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à passer toutes les écritures comptables relatives à cette provision et de signer tous documents nécessaires s'y rapportant.

2022-100 DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE SPANC

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article (Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
6063 (011) : Fournitures d'entretien et de petit équipement	-44,00		
6817 (68) : Dot. aux dépréciations des actifs circulants	344,00		
6865 (68) : Dot.aux prov. pour risques & charges financiers	-300,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

2022-101 REVERSEMENT TAXE D'AMENAGEMENT

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (26)** des suffrages exprimés :

21 abstentions : Mesdames : Véronique ALLIEZ Véronique CROS Marie FERNANDEZ Peggy FISSIER Béatrice MARTIN Patricia MASSAUDET SOJKA Aura ROCHE-CAMACHO Malika YAHIAOUI
Messieurs : Jean-Marc CARIAS Éric CAROU Guillaume DEPIERRE Denis GAILLARD Alain GALLU Hichame MARGOUM Jean-Luc PERILLON Jean-Pierre PLANEL Richard POIGNET Christian SABATIER Patrick SCOTTO DI CARLO Guillaume DEPIERRE

- **ADOPTE** le principe de reversement de 0% de la part communale de taxe d'aménagement à la communauté de communes,
- **AUTORISE** le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Alain GALLU : quelle que soit la solution adoptée (pas de vote ou vote à 0%), elle est fausse. Je vais m'abstenir. Il n'y a pas de contrainte à passer la délibération.

Véronique ALLIEZ : la CCDSP n'engageant pas de frais pour les communes, en retour les communes n'ont pas à lui verser une fraction de la taxe.

Jean Michel CATELINOIS : le choix porte sur 2022, pour l'avenir le conseil communautaire pourra revenir sur le sujet.

2022-102 CONVENTION CENTRE VILLES ET VILLAGES : DONZERE

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les termes de la convention tripartite Conseil Départemental, mairie de Donzère, CCDSP annexée à la présente délibération
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

2022-103 RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DECHETS 2021

Rapporteur : Hélène MOULY

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **PREND ACTE** du rapport annuel du Service Déchets Ménagers 2021 joint à la présente délibération, établis par la Communauté de Communes.

2022-104 CONTRAT DE RIVIERE ROUBION JABRON RIAILLE

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **VALIDE** la prolongation pour 2 ans soit sur la période 2022-2024 le contrat de rivière ROUBION/JABRON/RIAILLE initialement établi sur 2017-2022 afin d'assurer la mise en œuvre du programme d'actions prévisionnel associé,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette contractualisation.

2022-105 RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE SPANC

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **PREND ACTE** du rapport annuel du Service d'Assainissement Non Collectif 2021 joint à la présente délibération.

Jean-Luc PERILLON : lors des visites de conformité, la moitié ne sont pas conformes, un quart pose des problèmes pour l'environnement, quels moyens a-t-on pour ne pas mettre en danger l'environnement ?

Jean-Michel CATELINOIS : les usagers font les modifications demandées, la police de l'environnement reste aux maires qui peuvent appliquer des pénalités financières.

2022-106 APPROBATION DES STATUTS DU SIABBVA

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **EMET** un avis favorable sur le projet de nouveaux statuts du SIABBVA annexés à la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2022-107 OUTIL ENREGISTREMENT

Rapporteur : Véronique ALLIEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (43)** des suffrages exprimés :

4 abstentions : Mesdames Agnès MILHAUD et Dylette THILL (Suppléante)
Messieurs Gérard HORTAIL et Jean-Luc PERILLON

- **APPROUVE** les termes de la convention annexée à la présente délibération,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2022 du budget principal,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

Nathalie SAGE : ce système fonctionne t'il déjà ailleurs ?

*Véronique ALLIEZ : cela marche ailleurs ; avec cet outil les opérateurs numériques devront avoir un numéro.
Cela va nous permettre d'avoir des infos sur le territoire (nombre de lit marchands).
Gérard HORTAIL : Solérieux n'a pas transféré sa taxe de séjour à la CCDSP.*

Procès-verbal affiché le 22 septembre 2022